

**Brigitte DEFER-Philippe MOREL-Michel HENRIOT**  
**Huissiers de Justice Associés**  
**33, Quai Louis Lopicque**  
**88000 EPINAL**  
**Tél : 03.29.56.16.72**  
**Fax : 03.29.55.48.79**



**PREMIERE EXPEDITION**



**PROCES VERBAL DE CONSTAT**

Dressé à la demande :

**S.A. BANQUE CIC EST, venant aux droits de la SNVB suivant Assemblée générale mixte en date du 20 décembre 2007, 31 rue Wenger Valentin, 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS STRASBOURG B 754 800 712, société anonyme agissant poursuites et diligences de son (ses) représentant(s) légaux**

Brigitte DEFER  
Philippe MOREL  
Michel HENRIOT  
Huissiers de Justice associés  
33 quai Louis LAPICQUE  
88000 EPINAL  
Tél. : 03.29.82.53.52  
Fax : 03.29.35.25.82  
Bureau annexe:  
24 rue J.J. Baligan  
88100 SAINT-DIE DES VOSGES  
Tél : 03.29.56.16.72  
Fax : 03.29.55.48.79  
defer-morel-henriot@atelca.fr  
IBAN: FR5140031000010000332454M41  
BIC: CDCGFRPP

Paiement en ligne sécurisé :  
<http://morel.gravedefer.cbhuissiers.fr>

## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

PREMIERE EXPEDITION



COUT DE L'ACTE (Décret 096-1080 du 12-12-1996)	
Droits fixes art.6 et 7	226.60
Frais de déplacement art.18	7.48
Art16-1	300.00
clichés	20.00
Total HT	554.08
TVA à 20%	110.82
Taxe forfaitaire art. 20	9.15
Lettre simple art. 20	3.00
Total TTC	677.05

Au titre de l'article 16-1  
Vacation sur site et rédactionnel

## PROCES-VERBAL DE CONSTAT

Dressé le MERCREDI DIX-NEUF (19) NOVEMBRE  
DEUX MILLE QUATORZE, à 09:00 HEURES

Par l'Huissier de Justice soussigné, associé de la Selarl DEFER - MOREL - HENRIOT, société titulaire d'un office d'Huissier de Justice, avec siège 33 quai Lopicque à 88000 EPINAL et bureau annexe 24 rue Jean Jacques Baligan à 88100 SAINT DIE DES VOSGES,

### A la demande :

S.A. BANQUE CIC EST, venant aux droits de la SNVB suivant Assemblée générale mixte en date du 20 décembre 2007, 31 Rue Wenger Valentin, 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS STRASBOURG B 754 800 712, société anonyme agissant poursuites et diligences de son (ses) représentant(s) légaux

### EXPOSE REQUISITION

La partie requérante m'expose et déclare, par son avocat, Maître Francis KIHL, avocat au barreau d'EPINAL, associé de la SELARL Lorraine Défense & Conseil, 14 Quai Sérot, 88000 EPINAL

Qu'en vertu de la copie exécutoire d'un contrat de prêt passé le 18 avril 2007 devant Maître Christelle LANCON, Notaire à SAINT DIE DES VOSGES, la [REDACTED] dont le siège est 7 Rue de la Gare à SAINT DIE DES VOSGES, a souscrit un prêt de la somme principale de 120000 euros portant intérêts au taux de 4.18%.

Qu'en vertu de ce titre, elle a fait délivrer un commandement valant saisie à la dite SCI, pour un montant de 106506 euros 73, acte délivré le 30 octobre 2014 par le ministère de Maître Brigitte DEFER, Huissier de Justice associé à EPINAL (Vosges)

Que selon les dispositions des articles R322-1 à R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, un procès-verbal de description de l'immeuble objet de la procédure doit être réalisé.

Que le commandement valant saisie informait la [REDACTED] de l'intervention d'un Huissier aux fins de description de l'immeuble.

Que Madame [REDACTED] co-gérante de la SCI rencontrée lors de la délivrance de l'acte du 30 octobre dernier a déclaré ne pas s'opposer à cette mission telle que susvisée

Qu'ainsi les date et heures d'intervention ont été fixées librement

**DEFERANT A CETTE REQUISITION**

**J'ai, Brigitte DEFER, Huissier de justice associé auprès de la société professionnelle susnommée – fait les constatations suivantes à SAINT DIE DES VOSGES, 7 Rue de la Gare**

**CONSTATATIONS**

**Observations générales**

Conformément auxdites dispositions, je procède à la description de l'appartement sis à SAINT DIE DES VOSGES, 7 Rue de la Gare, comprenant

Les lots 105, 119 et 35 sur la section AC n°260

Détails des lots

LOT n°105 (anciennement n°6) : un appartement au 2<sup>ème</sup> étage

LOT n°119 (anciennement n°22) : une cave en sous-sol

LOT n°35 : un garage au rez de chaussée

Etat descriptif de division et règlement de copropriété publié le 17/06/1987 volume 2312 n°24, modifié suivant acte publié le 8/09/1987 volume 2333 n°12, modifié suivant acte publié le 3/12/1990 volume 1990 P n°3697 et modifié suivant acte publié le 26/08/1996 volume 1996P n°2487

Comme indiqué dans le commandement du 30 octobre 2014

Je suis assisté de :

- Monsieur Antoine Emmanuel MANUARDI – AEM – contrôle coordonnateur SPS, requis pour l'établissement des différents rapports techniques

A ce descriptif sont ainsi annexés les rapports de ce technicien, expert en diagnostic immobilier, technicien requis par mon Etude et qui dépose pour être joints au procès-verbal :

- Constat de repérage amiante
- Constat de risque d'exposition au plomb CREP
- Diagnostic de performance énergétique DPE
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Certificat de surface « Loi Carrez et habitable »

S'agissant des termites et xylophages, il n'existe pas actuellement d'arrêté pour le département des Vosges

Ce technicien ne peut opérer le diagnostic d'assainissement, ce dernier étant sur la commune de SAINT DIE DES VOSGES, de la compétence exclusive de la Lyonnaise des Eaux- les services de l'urbanisme de la Ville de SAINT DIE DES VOSGES ne communiquant pas sur ce sujet, renvoyant systématiquement auprès

cette société

L'immeuble étant en copropriété, le diagnostic doit être fourni par le syndic – ce dernier interrogé, n'en dispose pas.

Il est cependant vraisemblable que cet immeuble est raccordé au réseau collectif.

Le syndic étant Monsieur [REDACTED]  
SAINT DIE DES VOSGES, ce dernier me communique les pièces suivantes

- Copie du règlement de copropriété – état descriptif de division en date du 12 juin 1987 établi par Maître Jean COORNAERT alors Notaire à SAINT DIE DES VOSGES
- Modificatif du règlement de copropriété du 12 juin 1987 portant la date du 5 novembre 1990 établi par Maître Yves GOSSE alors Notaire associé à SAINT DIE DES VOSGES
- Modificatif du règlement de copropriété portant la date du 5 juillet 1996 établi par Maître Jean COORNAERT, alors Notaire associé à SAINT DIE DES VOSGES,
- Un état descriptif de division en date du 17 juillet 2007 relatifs aux lots anciennement numérotés 121 à 125 et devenus ainsi les lots 126 à 130 avec plan
- Copies des assemblées générales des années 2012-2013 & 2014.
- Questionnaire syndic
- Copie du carnet d'entretien de l'immeuble
- Rapport de diagnostic amiante en date du 5/07/1999
- Extrait de compte de la [REDACTED] en date du 4/11/2014
- Une balance laissant apparaître l'état des impayés [REDACTED]

Les pièces ainsi communiquées sont jointes au présent

Est également annexé au présent le certificat d'urbanisme de simple information délivré par la Mairie de SAINT DIE DES VOSGES

Sont également joints au présent

- Un plan des caves pour le lot concerné par ce descriptif
- Un plan cadastral
- L'état des risques technologiques – séisme

Le descriptif des lieux est fait en présence de Madame [REDACTED]  
[REDACTED] co-gérante de la SCI

#### **Observations sur l'ensemble immobilier et son occupation**

L'appartement est situé dans un immeuble en copropriété

Il existe un syndic professionnel en la personne de Monsieur [REDACTED]  
[REDACTED] SAINT DIE DES VOSGES

L'appartement est situé au deuxième étage sans ascenseur

Il est libre de toute occupation –

Accès à l'appartement par un escalier et un palier communs

Accès à la cave par escalier et dégagement commun

Accès au lot constituant le garage par un dégagement, une porte et une cour.

L'immeuble comportant l'appartement est situé à quelques minutes du centre ville et à proximité de la gare

Il est desservi par la voie dénommée Rue de la Gare

Il comporte 9 copropriétaires – une partie des lots est exercée en activité médicale ou paramédicale

La copropriété comporte deux bâtiments avec une cour intérieure.

Il n'y a pas de places de stationnement dans la cour intérieure – celle-ci demeurant à usage de cour.

Il existe un stationnement payant devant cet immeuble ainsi que sur toute la voie de circulation dénommée Rue de la Gare

Ils se trouvent des immeubles de part et d'autres ainsi que des immeubles en partie arrière de celui contenant l'appartement

Une école privée dénommée La Providence jouxte également cet immeuble.

Il n'y a pas de terrain attenant à l'immeuble – pas de plantations

L'immeuble comporte les caves en sous-sol (caves voutées), une individualisation des compteurs d'eau mais pas de grenier.

Le ravalement de la façade a été opéré en 1998

Des travaux de couverture ont eu lieu en 1997 et 1998

La façade arrière a fait l'objet d'une réfection en 2000

Installation d'une antenne collective en 2000 également

D'autres travaux de couverture ont été réalisés en 2005

L'électricité des communs a été effectuée en 2010 (notamment minuterie avec détecteur)

La cage d'escalier a fait l'objet d'une réfection en 2011

La façade avant présente une peinture comme aussi celle arrière en bon état

En façade gauche de l'immeuble dans sa partie jouxtant l'immeuble propriété de

La Providence (établissement privé) bardage constitué de plaques en fibre ciment

Quant à la façade droite, dans sa partie « dégagée » supérieure, un revêtement ancien, avec quelques décollements du crépi laissant apparaître les moellons de grès – l'arrête du mur dans cette même partie comporte un parement en pierres

L'immeuble comporte également une petite tourelle en sa partie droite.

Uniformité des fenêtres de cet immeuble, châssis PVC double vitrage avec volet de même nature tant en façade avant qu'en partie arrière – excepté pour celle-ci en rez de chaussée où quelques fenêtres possèdent des volets de bois pleins

En façade avant, deux descentes des eaux pluviales peintes en bon état

Le chéneau est encastré dans la corniche – cette dernière également en bon état et peinte.

Le toit est en ardoise – la situation de l'immeuble ne permet pas d'observations sur la toiture, excepté la partie visible depuis la rue (trottoir)

Trois niveaux d'habitation dont le dernier comporte des chiens assis uniformes avec attendant des fenêtres de toit.

Plusieurs cheminées avec chapeaux en terre cuite – cheminées en briques (rouge et béton) – sans habillage –

Les fenêtres en façade avant comportent des rambardes en fer forgé peint.

En façade avant en partie droite entre le premier et le deuxième niveau, présence d'une frise sur mur entre deux petites corniches en bon état

Petite avancée de toit à ce même niveau avec un poutrage bois peint et un chéneau en zinc en bon état

L'accès principal de l'immeuble s'opère en façade avant, avec une porte cochère de bois plein peinte et imposte verre – interphone à droite de cette porte cochère – parements en grès

En façade arrière, comme dit ci-avant, peinture en bon état

Deux descentes des eaux pluviales en bon état – peinte – gouttière en zinc et rive de toit bois peint également en bon état.

Cheminées en partie arrière du toit

La partie extrême droite de l'immeuble comporte un bardage métallique avec différentes plaques rouillées.

Une cour intérieure séparant les deux bâtiments constituant cette copropriété, au sol pavés et grès

Le garage faisant objet de la procédure se situe dans le second bâtiment de la copropriété, il se situe entre deux autres garages – en partie supérieure, se trouvent des appartements

Pour accéder à ce garage depuis le Rue de la gare, il faut donc franchir le porche du bâtiment donnant sur cette voie, emprunter le passage commun de ce bâtiment, passer la porte d'accès au bout du passage qui conduit à la cour

Ce garage est alimenté en électricité.

Les parties communes desservent ainsi le rez de chaussée et l'accès au bâtiment à la suite, ainsi que les caves – puis un escalier de bois plein avec rampe en fer forgé permet d'accéder aux différents étages – des fenêtres donnent sur cet escalier - une porte de bois plein peinte pour accéder à la cour en bon état.

Ces parties communes sont en parfait état – chaque palier est constitué d'un plancher bois en bon état

Les boîtes aux lettres sont à l'intérieur du bâtiment sur rue de la gare, en partie gauche de l'accès aux caves.

A noter qu'il existe également des caves dont l'accès s'opère en sortant du bâtiment côté cour, puis on se dirige à l'extrémité droite du bâtiment (partie avec bardage métallique) pour arriver auxdites caves – il se trouve un accès entre ces deux parties de caves qui se trouve actuellement fermé par une sorte de portail bois.

A noter qu'une partie des compteurs pour les appartements desservis par le gaz se trouvent à hauteur de l'accès cave dans le bâtiment donnant sur la Rue de la Gare (accès après les boîtes aux lettres).

L'appartement donne tant en façade avant de l'immeuble sur la rue de la gare que sur la cour – il est au deuxième étage -

Il est libre de toute occupation.

Il comporte ainsi un palier commun avec l'appartement situé en partie gauche de ce palier, un couloir desservant l'ensemble des pièces tant en façade avant qu'arrière, une cuisine, toilettes, une salle de bains (mais actuellement sans les éléments sanitaires confier ci-avant), cinq autres pièces (trois en façade avant et deux en façade arrière)

Le chauffage est assuré par une chaudière à gaz murale – gaz de ville – la production d'eau chaude étant également fournie par cette chaudière.

Il est en bon état d'entretien – propre

Sur déclaration de Madame [REDACTED] co-gérante, des travaux ont été réalisés quant à l'électricité (refaite à neuf en 2007), la pose de placo sur l'ensemble des murs (mais pas d'isolation), les peintures

Toutes les fenêtres ont un châssis PVC double vitrage avec volet roulant.

Il existe un dégât des eaux dans la pièce médiane en façade avant altérant le plafond de ladite pièce non réglé à ce jour -

A ce jour l'appartement n'est plus alimenté en gaz et électricité.

## \* Description des lieux

### - Palier commun

Desservant l'appartement de la SCI, ce dernier en partie droite et l'autre appartement en partie gauche.

Une porte d'accès de bois plein double battants, peinte avec imposte verre en bon état d'entretien et de fonctionnement

Peinture au plafond

Peinture sur les murs

Moultures bois peintes

Soubassement bois peint

Plancher au sol brut

Un point lumineux mural

Cf clichés 1 à 3

### - Entrée/couloir de l'appartement

Une porte d'accès de bois plein peinte – imposte verre façon « vitrail » - bon état d'entretien et de fonctionnement

Peinture au plafond

Peinture aux murs

Soubassement des murs bois peint

Plancher brut au sol

Un interphone

Trois appliques murales

Tuyauterie du chauffage peinte – en partie supérieure des murs

Electricité nouvelle réalisée sous moulures PVC également en partie supérieure des murs

Un espace de rangement constitué d'un placard deux portes de bois plein peintes avec clé, intérieurement aménagé avec étagères, à droite de l'accès (derrière la porte)

Au bout du couloir, se trouvent les sanitaires

Cf clichés 4 à 9

## **- cuisine**

A droite du couloir – donne en façade arrière

Une porte d'accès coulissante peinte intérieurement et extérieurement, imposte vitrée

Tableau électrique à droite de l'accès

Peinture au plafond – deux points lumineux

Peinture aux murs

Pas de plinthes

Au sol un revêtement plastifié (sur un plancher)

Un accès sur pièce suivante actuellement condamné mais démontable (cloison placo sur rail)

Disjoncteur en partie inférieure sur mur façade arrière

Chaudière murale à gaz avec production d'eau chaude de marque GEMINOY datant de 1995 – un caisson crée pour l'intégration de la chaudière avec un découpage dans le mur non fini et un trou sans grille ou autre dans la partie inférieure du caisson

Un point alimentation gaz pour un appareil permettant la cuisson des aliments et un point d'arrivée eau pour machine à laver

Un évier un bac résine avec robinet mitigeur et paillasse

Une fenêtre châssis PVC double vitrage avec volet et cordon enrouleur tissu – donne sur la cour

Cf clichés 10 à 15

## **- Pièce**

A gauche dès l'entrée, en façade avant

Une porte de bois plein peinte avec imposte verre

Peinture au plafond – présence de moulures également peintes

Peinture aux murs

Soubassement bois peint

Parquet au sol avec vitrification à revoir – différents impacts

Un radiateur fonte peint avec des éclats sur peinture

Deux fenêtres châssis PVC double vitrage avec volet roulant cordon enrouleur tissu

celui de la fenêtre gauche est cassé, tablettes bois peintes, rambarde extérieure fer forgé peinte

Une porte d'accès avec pièce suivante de bois plein peinte, précédent cette porte une petite niche murale à gauche peinte

Cf clichés 16 à 20

- **Pièce**

A la suite – toujours en façade avant

Un accès depuis la pièce ci-avant décrite et un également par le couloir, par portes d'accès de bois plein peintes, celle sur couloir étant à double battants

Pièce dont le plafond fait l'objet d'un dégât des eaux non réglé à ce jour

Peinture au plafond et moulures peintes

Peinture aux murs – soubassement bois peint – plinthes bois peintes

Parquet au sol avec vitrification à revoir

Une cheminée marbre

Un radiateur ancien fonte peint

Deux fenêtres châssis PVC avec volet roulant fermeture par cordon enrouleur, tablettes marbre, celle de la fenêtre droite est fendue- rambarde extérieure fer forgé

Prise téléphone

Une porte d'accès de bois plein peinte donnant sur pièce suivante

Cf clichés 21 à 24

- **Pièce**

Egalement à la suite – en façade avant

Un accès par la pièce ci-avant décrite et également par le couloir, par portes de bois plein peintes, celle sur couloir avec imposte verre

Peinture au plafond – un point lumineux – une petite fissure

Peinture aux murs, soubassement bois peint –

Une fissure sur mur à droite de la porte d'accès depuis couloir

Parquet brut au sol

Un radiateur fonte peint

Une niche murale ouverte - peinte

une fenêtre châssis PVC double vitrage avec volet roulant fermeture par cordon enrouleur – tablette peinte

Un placard deux portes de bois plein avec une clé sans étagères intérieurement

Une prise téléphone

Cf clichés 25 à 27

- **Toilettes**

Au fond du couloir

Espace borgne

Une porte de bois plein peinte extérieurement et crépi peint intérieurement- imposte vitrage motif mosaïque

Peinture au plafond

Peinture sur murs ainsi que dessins muraux

Pas de plinthe à droite – en partie gauche, galets constituant la plinthe

Linoléum au sol sur plancher

Un toilette à l'anglaise avec siège et abattant, effet d'eau à dossier, système économique

Tuyauterie demeurant au droit d'un ancien vase d'expansion

Un point lumineux mural avec dominos

Cf clichés 28 & 29

- **Petit dégagement**

Menant à la salle de bains et à la chambre contiguë à celle-ci

Ouvert sur le couloir – en partie supérieure imposte vitrée

Peinture au plafond – petits éclats – un point lumineux avec dominos

Peinture sur les murs

Soubassement bois peint

Tuyauterie chauffage peinte

Parquet au sol brut

Cf clichés 30 & 31

- **salle de bains**

Espace borgne

Actuellement aménagée en pièces pour archives

Une porte d'accès de bois plein peinte avec clé

Arrivée d'eau présente mais éléments sanitaires déposés et manquants

Peinture au plafond

Aux murs un revêtement de type PVC imitation bois lauré

Linoléum au sol

Une étagère murale au droit de l'arrivée d'eau

Une aération haute

Un radiateur peint tête de volant

Un point lumineux mural

Cf clichés 32 à 35

- **Pièce**

Contiguë à la salle de bains, en façade arrière

Accès par le petit dégagement et également par la pièce à la suite

Par le dégagement, une porte de bois plein peinte

Peinture au plafond – moulures peintes

Un point lumineux

Peinture sur murs, soubassement bois peint, plinthes bois peintes

Parquet brut au sol

Le mur à gauche comporte une niche murale ( ancien accès sur immeuble à la suite ayant été condamné)

Une fenêtre châssis PVC double vitrage volet roulant fermeture par cordon – tablette peinte

Un radiateur fonte peinte

Prise téléphone

Une porte d'accès sur pièce suivante de bois plein peinte une clé

Cf clichés 36 & 37

- **Pièce**

A la suite – en façade arrière

Un accès par la chambre ci-avant décrite et également par le couloir

Par le couloir, porte de bois plein peinte double battants

Peinture au plafond – moulures peintes au plafond ( rosace)

Un point lumineux

Peinture aux murs, soubassement bois peint

Parquet vitrifié au sol

Prise téléphone

Un régulateur de chauffage VIESSMANN

Un radiateur fonte peinte avec éclats sur peinture

Deux fenêtres châssis PVC double vitrage volet roulant fermeture par cordon enrouleur, tablettes peintes

Une fiche parabole

Un placard deux portes de bois plein peintes, intérieurement comporte la cloison placo posée pour la cuisine (qui peut être démontée afin de permettre un accès direct sur ladite cuisine)

Cf clichés 37 à 42

• **Garage**

Une porte d'accès bois double battant, peinte

Espace brut de béton

Chape béton au sol

Mur gauche avec séparation bois et mur droit béton brut

Espace doté de l'électricité – un point lumineux mural

Cf clichés 43-64 à 67

- **Cave**

Accès par le bâtiment donnant sur la Rue de la Gare

Escalier brut béton – en partie droite dès l'accès présence des compteurs gaz

Présence de différentes caves constituées à l'identique

Au sol terre battue – portes et cloisons à clairevoie (bois)

Points lumineux

Soupiraux donnant sur Rue de la gare

Dans cet espace, se trouve celui comportant les compteurs d'eau

Cf clichés 68 à 74

Les clichés 43, 44 et 45 représentent la vue en partie arrière depuis l'appartement

Le cliché 46 révèle la vue en façade avant depuis l'appartement

Les parties communes sont contenues sur les clichés 47 à 50

Accès sur cour et cour cf clichés 51 à 53

La façade arrière de l'immeuble est contenue sur les clichés 54 à 58 & 63

Cheminées et zinguerie en façade arrière situées sur les clichés 59 à 62

La façade avant se trouve sur les clichés 75 à 83

Façade gauche sur cliché 78 et façade droite sur les clichés 84 & 85

Les photographies prises par l'Huissier instrumentaire sont imprimées en couleur, sur papier ordinaire et jointes au procès-verbal de constat

## CLOTURE

Et ma mission terminée, je me suis retiré.

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès verbal de constat en deux originaux dont le premier pour être mis au rang des minutes de l'étude de l'Huissier de justice soussigné et le second pour être remis à la partie requérante pour servir et valoir ce que de droit.



Me Brigitte DEFER

Huissier de Justice associée

Photo 1 :  
PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DU 19  
NOVEMBRE 2014  
CIC-EST/SCI DELNEUFSTEIN  
SAINT DIE DES VOSGES - 7 Rue de la Gare

entrée commune à hauteur deuxième étage



Photo 2 :

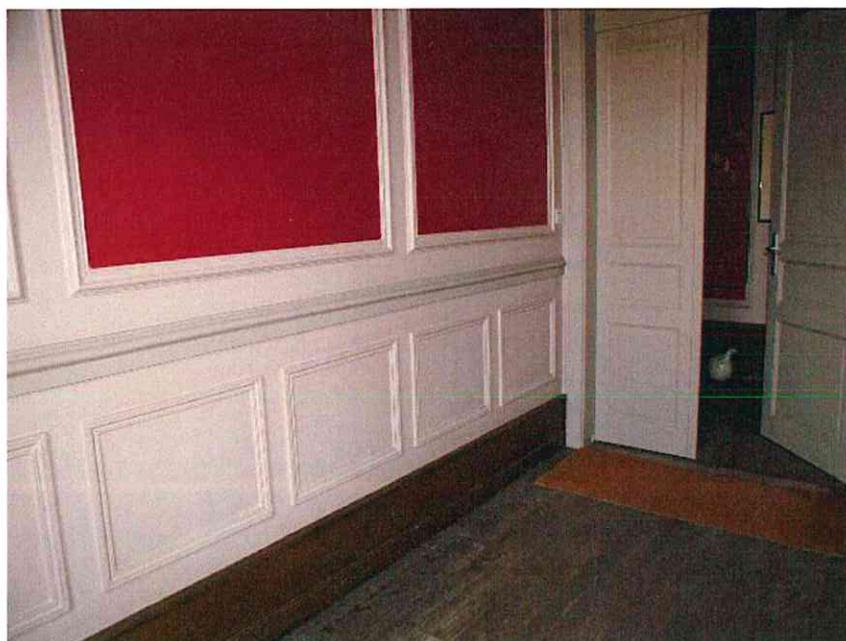


Photo 3 :

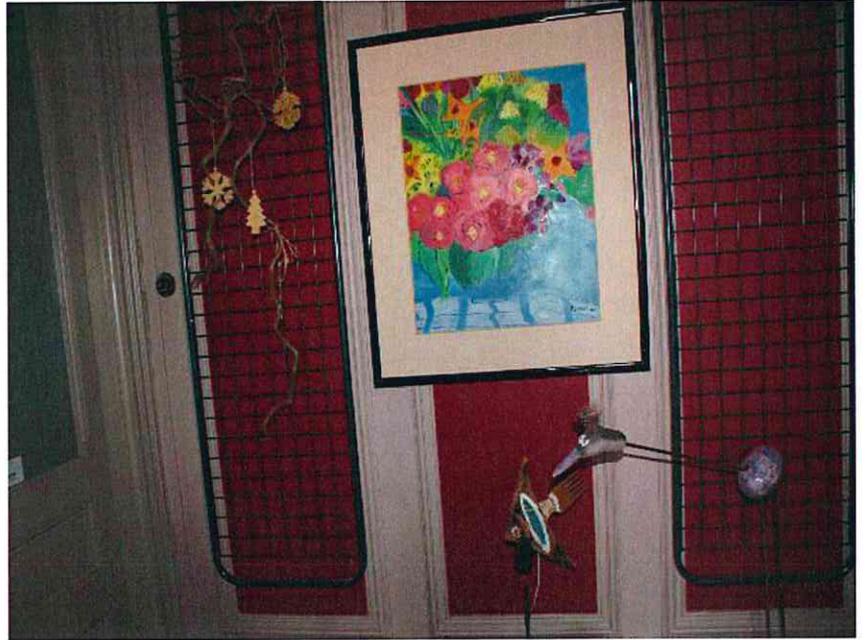


Photo 4 :

entrée appartement objet du présent

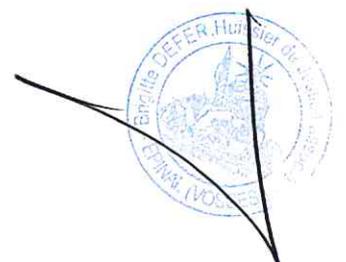
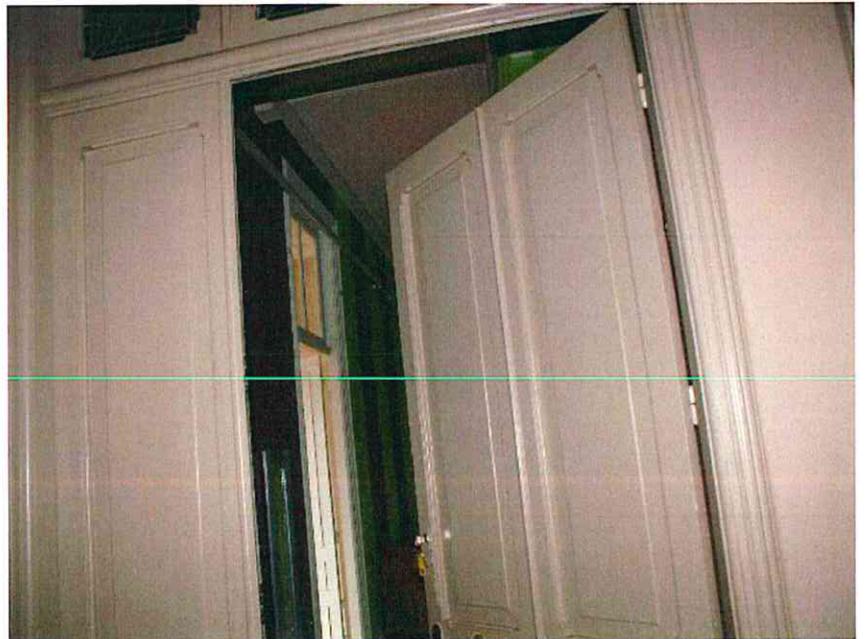


Photo 5 :

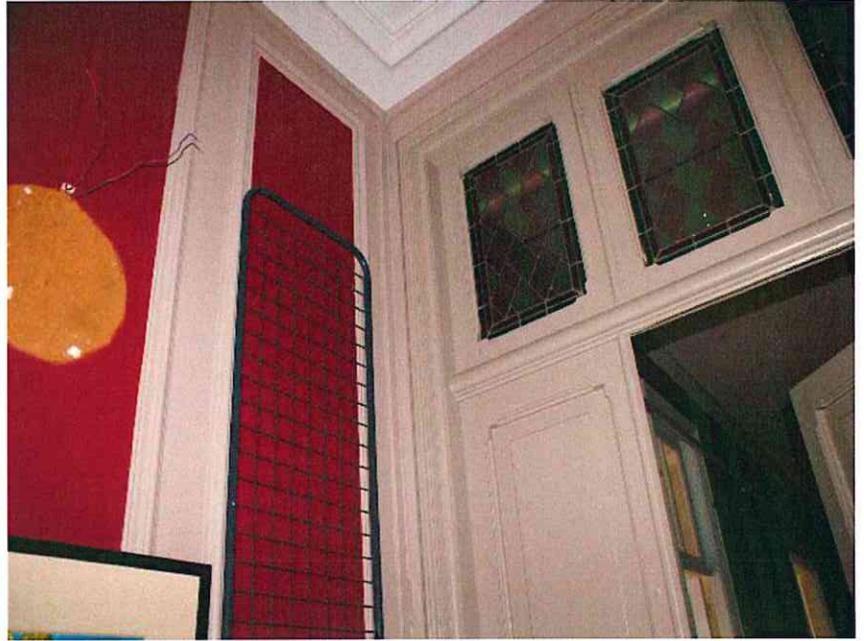


Photo 6 :

couloir depuis cette entrée desservant l'appartement



Photo 7 :



Photo 8 :



Photo 9 :



Photo 10 :

cuisine  
chaudière

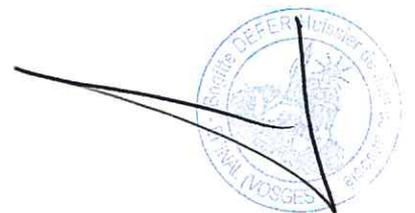
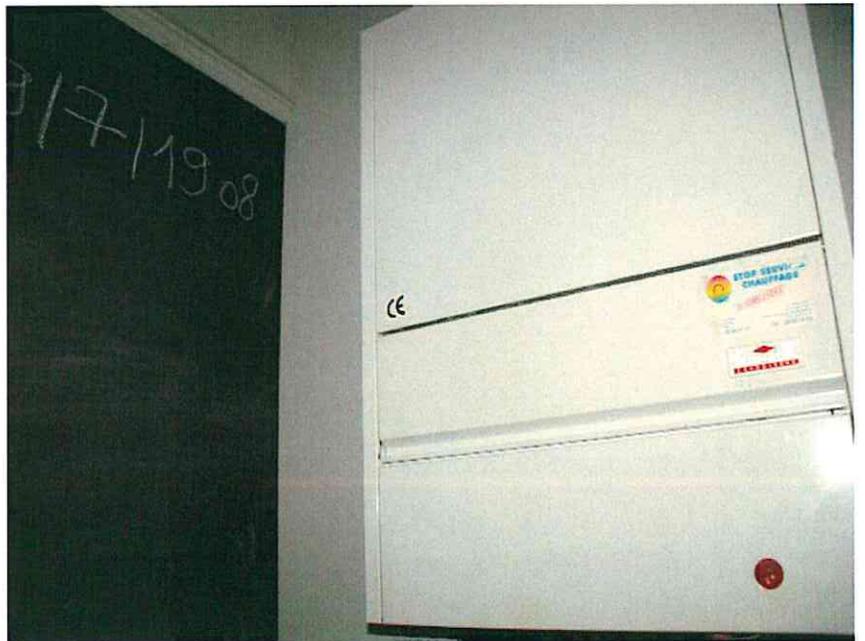


Photo 11 :

tableau électrique dans cette cuisine à droite  
de l'accès



Photo 12 :



Photo 13 :



Photo 14 :



Photo 15 :



Photo 16 :

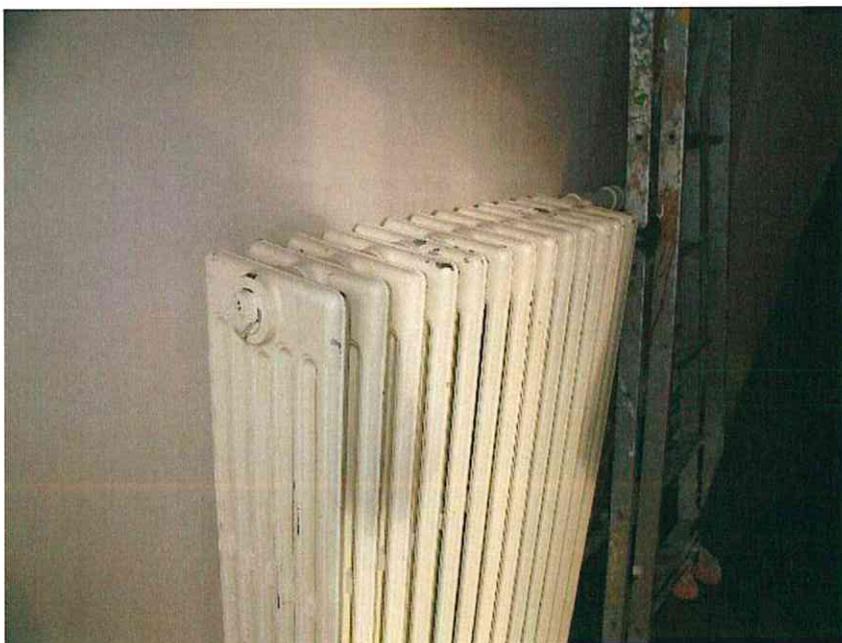
première pièce à gauche du couloir - en  
façade avant



Photo 17 :



Photo 18 :



A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Boutin DEFER Huissier de Justice" and "NOSGES" around the perimeter, with a central emblem.

Photo 19 :



Photo 20 :

accès depuis cette pièce à celle située à la suite- toujours en façade avant, à gauche

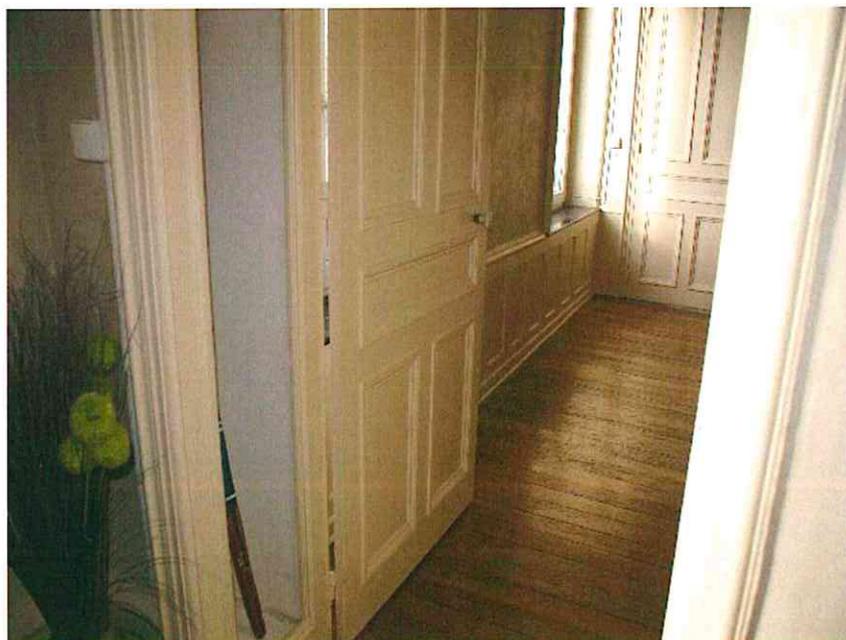


Photo 21 :

pièce (en partie médiane)



Photo 22 :

cheminée dans cette pièce



Photo 23 :

dégâts des eaux affectant le plafond de cette pièce



Photo 24 :

depuis cette pièce on accède également à la pièce à la suite toujours en façade avant



Photo 25 :

dernière pièce en façade avant - à gauche du couloir



Photo 26 :



Photo 27 :



Photo 28 :

toilettes - se situent au bout du couloir  
espace borgne

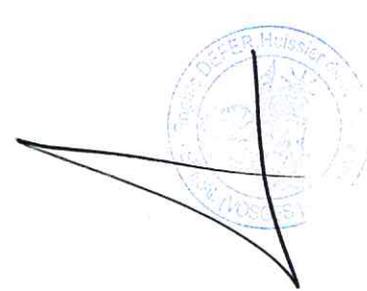


Photo 29 :



Photo 30 :

petit dégagement permettant l'accès aux pièces à droite du couloir et donc en façade arrière et également à la salle de bains

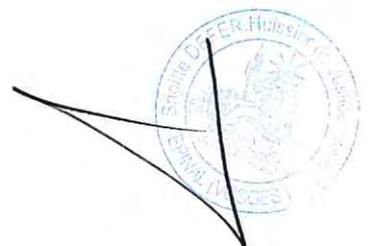
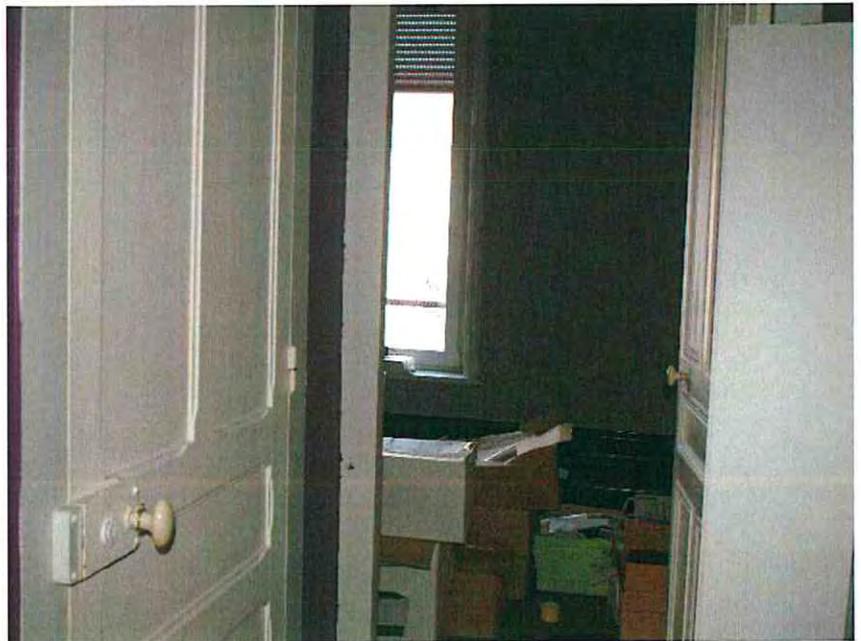


Photo 31 :



Photo 32 :

salle de bains - éléments sanitaires déposés -  
à usage actuel d'espace de rangement

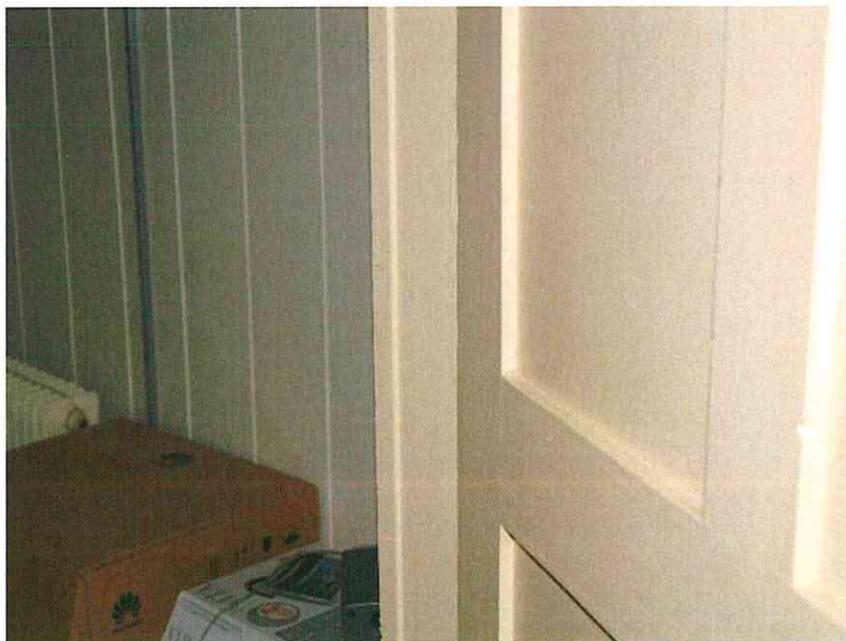


Photo 33 :



Photo 34 :



Photo 35 :

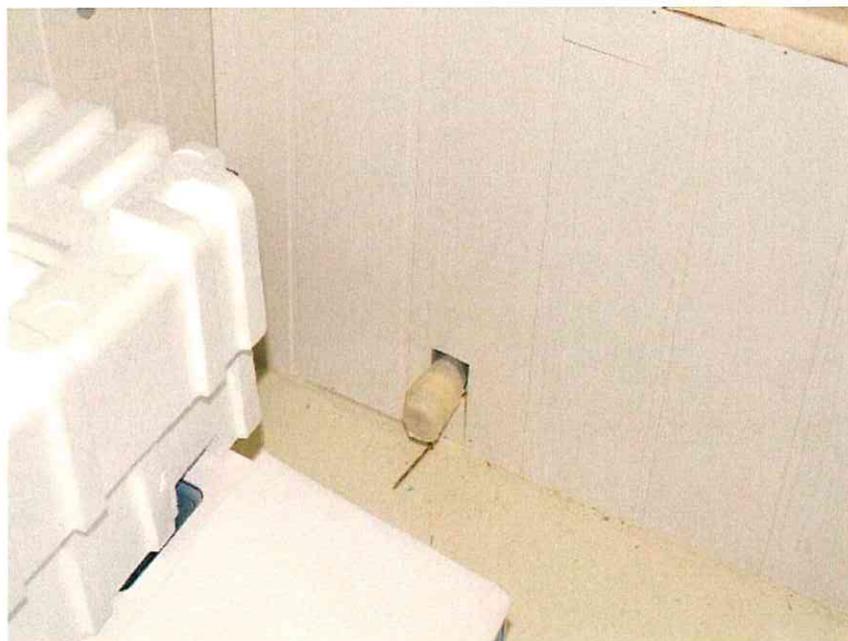


Photo 36 :

pièce en façade arrière attenante à la salle de  
bains

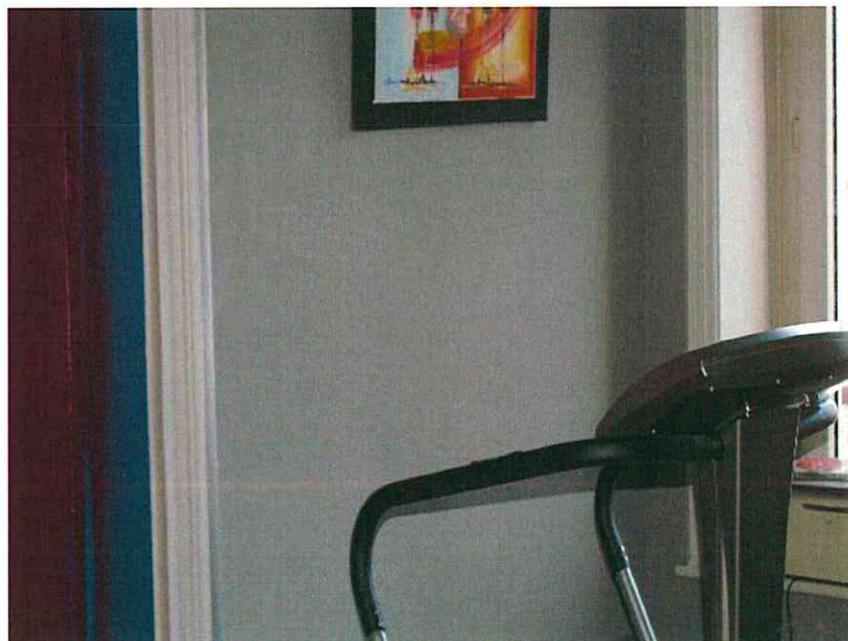


Photo 37 :

depuis cette pièce on accède à la suivante



Photo 38 :

pièce à la suite en façade arrière



Photo 39 :



Photo 40 :



Photo 41 :

cette pièce contient un placard actuellement recevant une cloison placo posée dans la cuisine

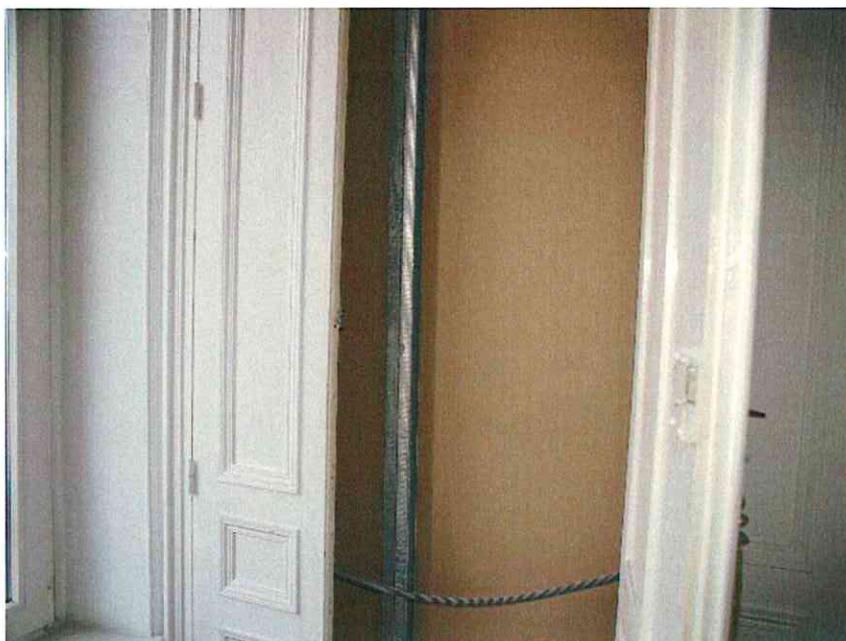


Photo 42 :

cloison ainsi réalisée pour la cuisine

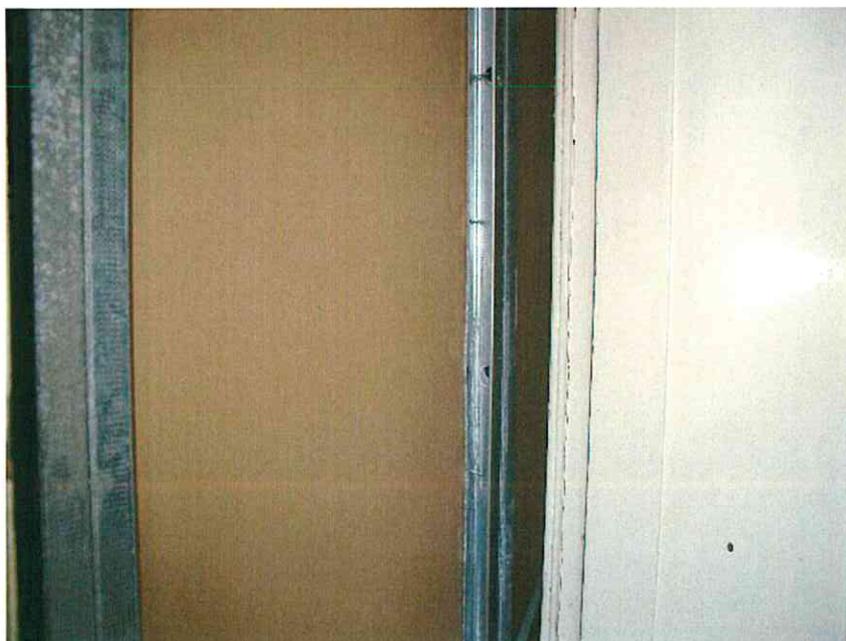


Photo 43 :

vue depuis la façade arrière - le garage au milieu est la propriété de la SCI



Photo 44 :



Photo 45 :



Photo 46 :

vue en façade avant depuis cet appartement





Photo 49 :

hall d'accès en rez de chaussée de l'immeuble  
en façade avant



Photo 50 :

accès en façade arrière donnant sur la cour



Photo 51 :

accès sur cour

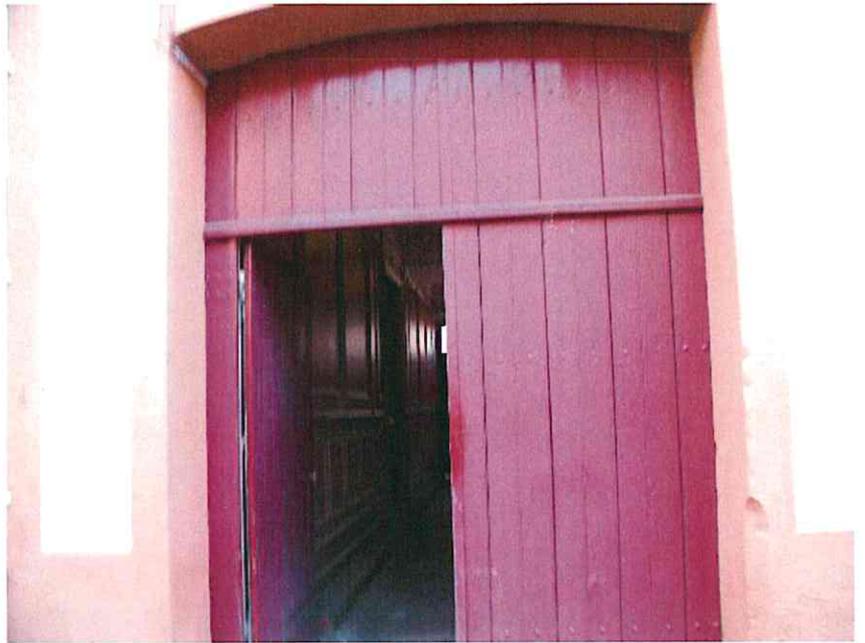


Photo 52 :

cour



Photo 53 :



Photo 54 :

façade arrière de l'immeuble



Photo 55 :



Photo 56 :





Photo 59 :



Photo 60 :

cheminée

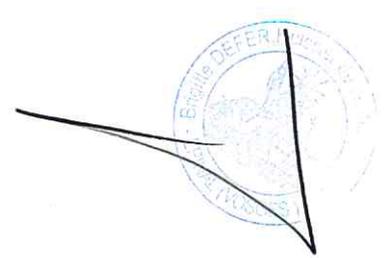


Photo 61 :



Photo 62 :

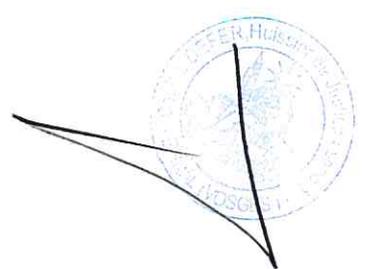


Photo 63 :

bardage en façade arrière

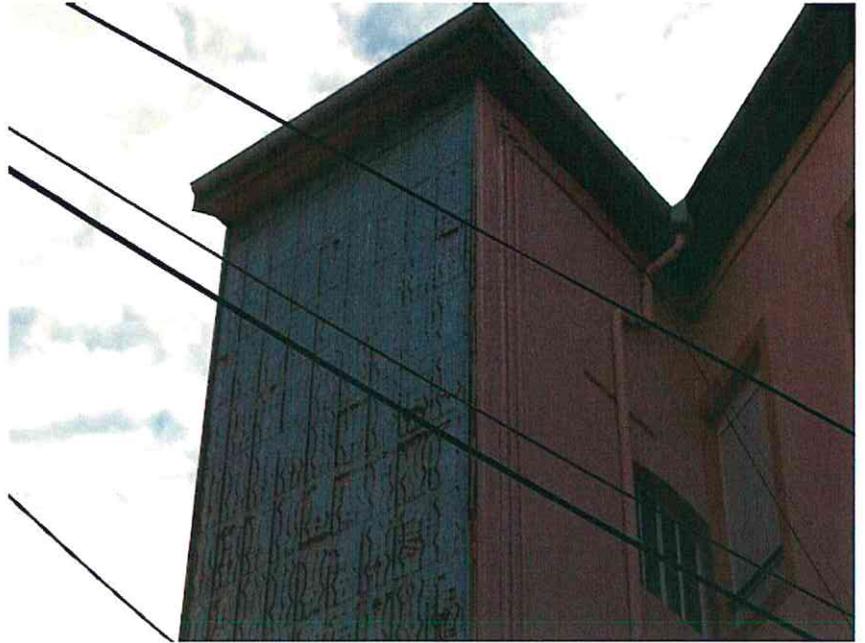


Photo 64 :

garage - intérieur

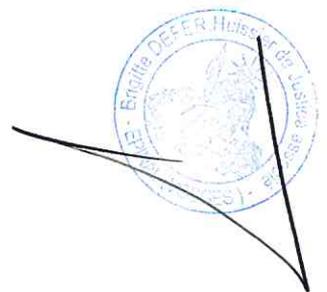
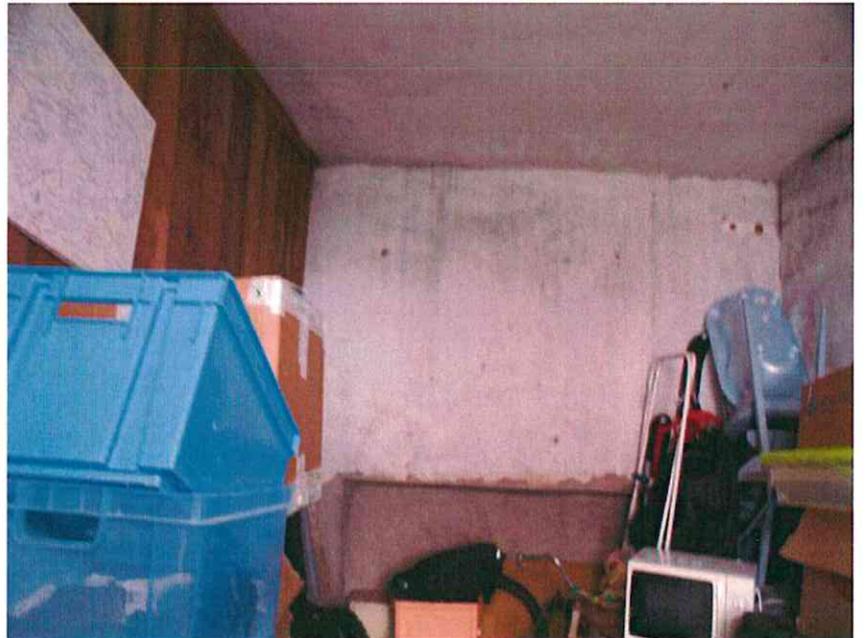


Photo 65 :



Photo 66 :

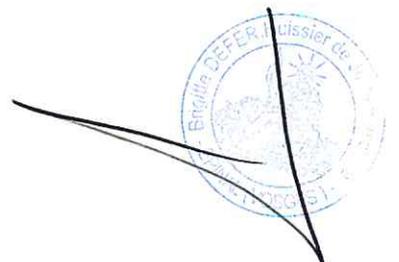
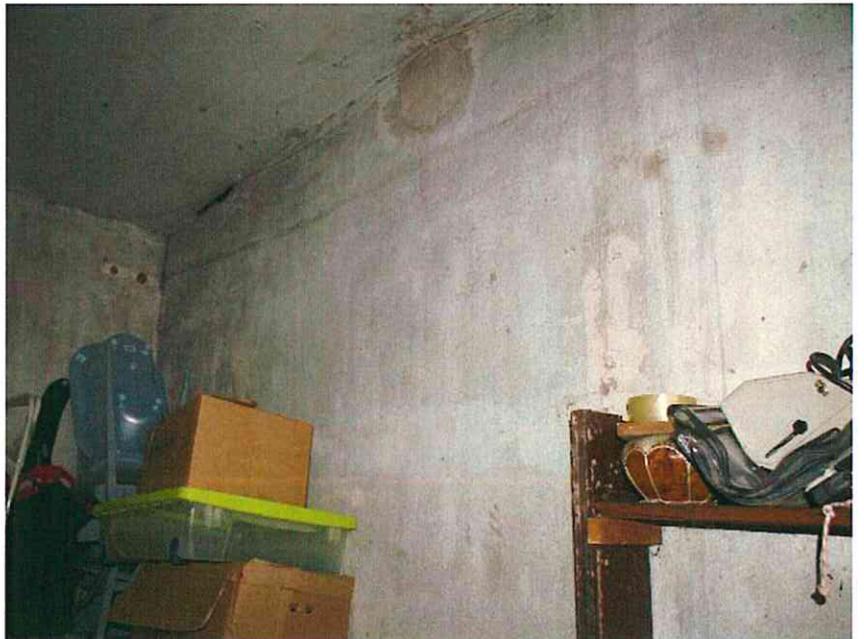


Photo 67 :

porte d'accès de ce garage

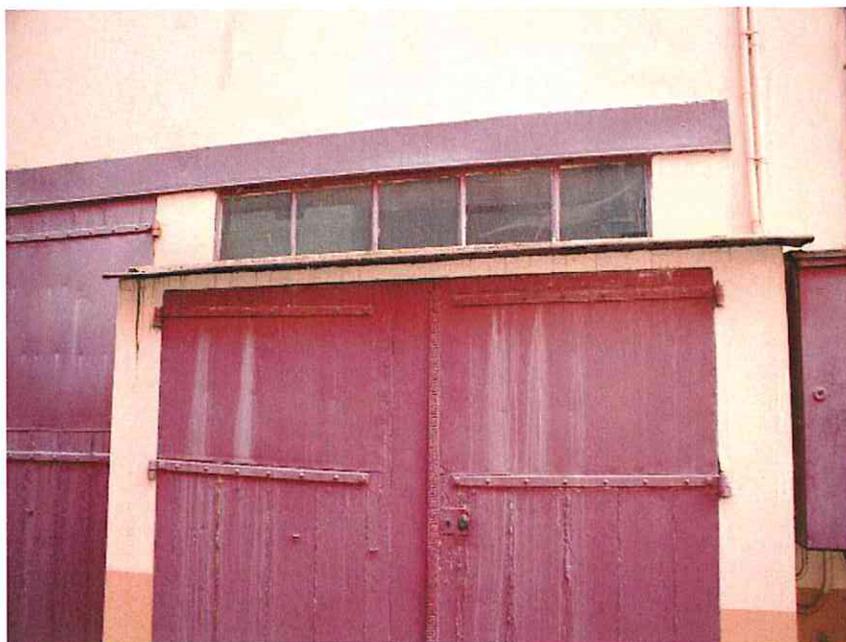


Photo 68 :

cave



Photo 69 :

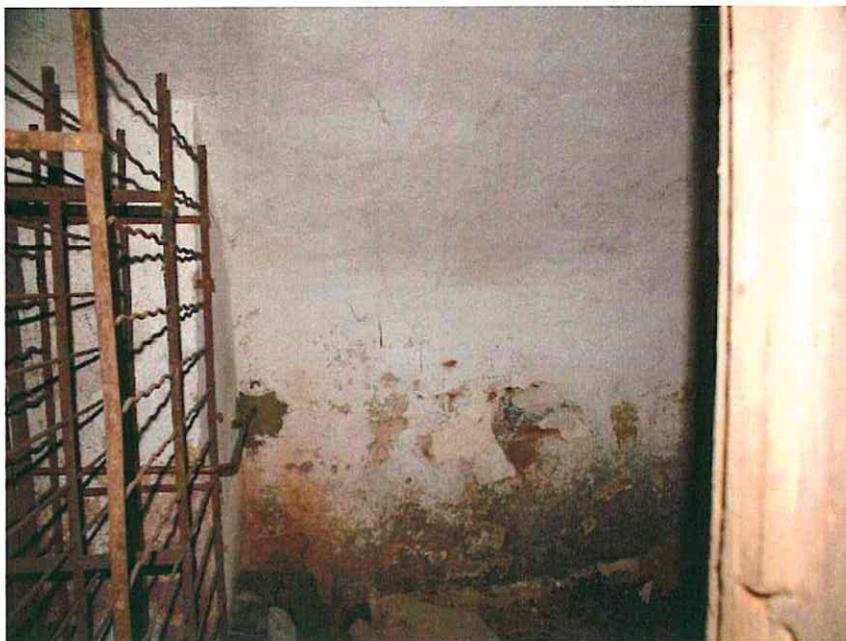


Photo 70 :

accès aux caves

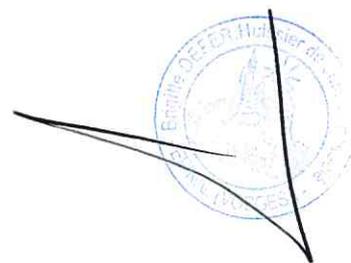
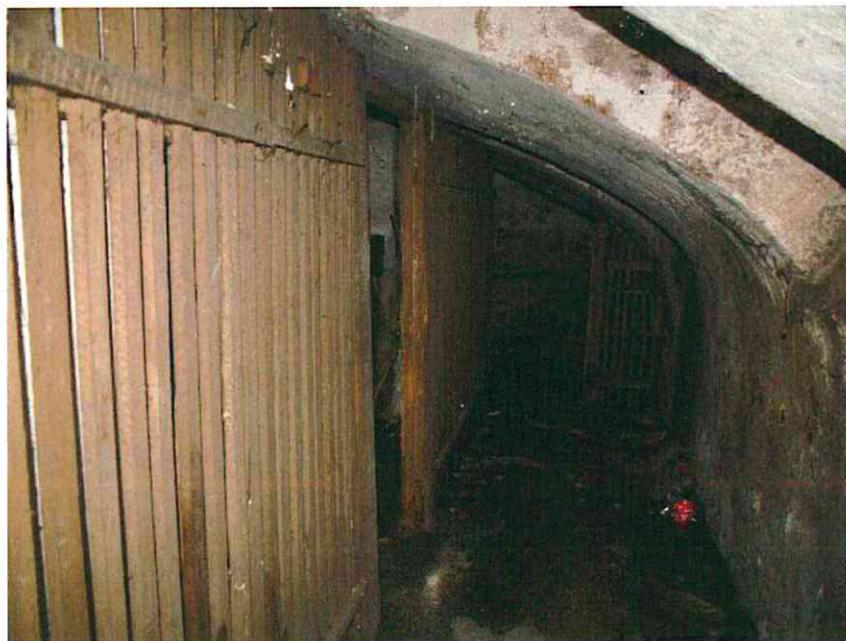


Photo 71 :

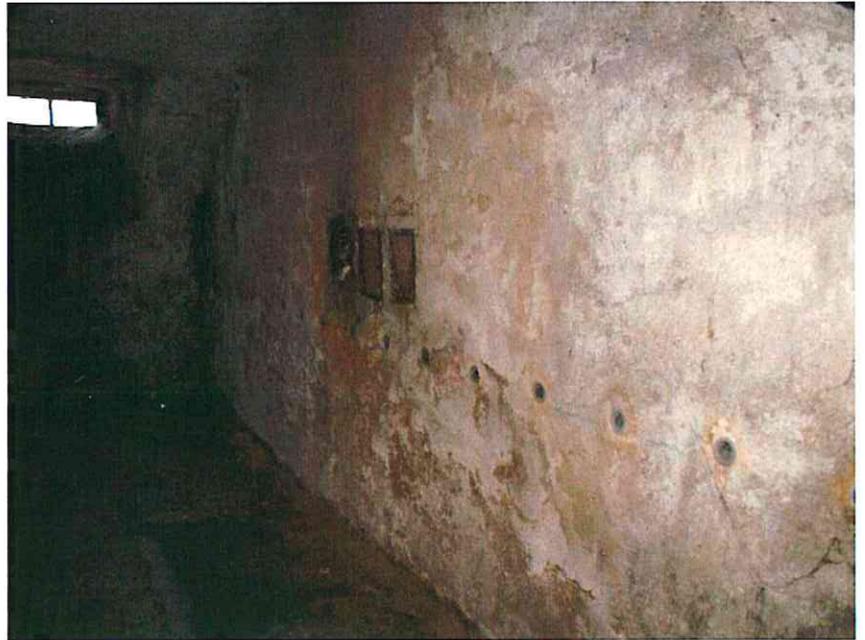


Photo 72 :



Photo 73 :

compteurs d'eau en cave



Photo 74 :

compteurs gaz ( une partie) se trouvant en cave

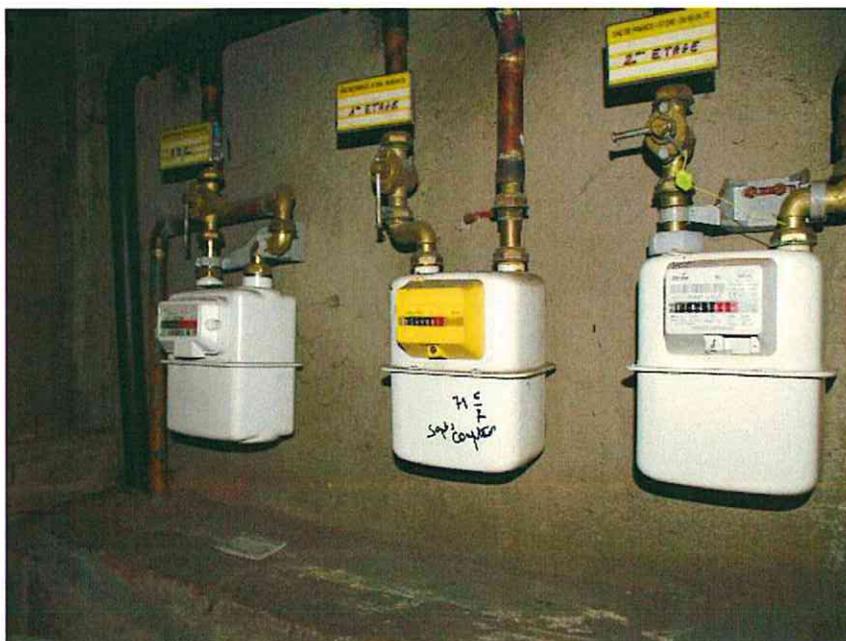


Photo 75 :

façade avant de l'immeuble



Photo 76 :



Photo 77 :



Photo 78 :

façade gauche de l'immeuble avec bardage fibre ciment

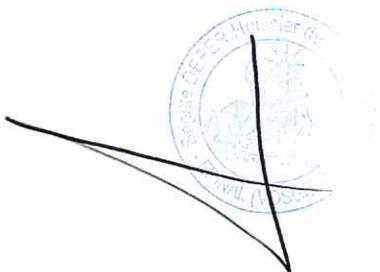
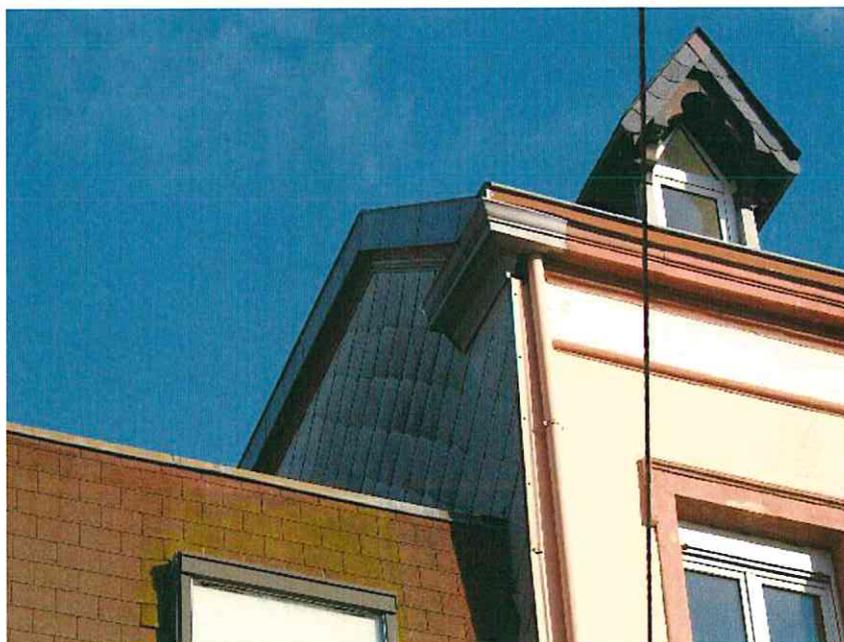


Photo 79 :

façade avant



Photo 80 :

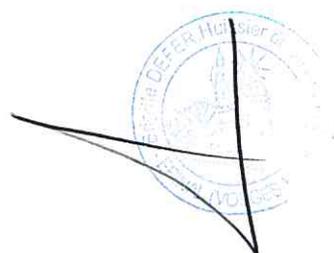


Photo 81 :

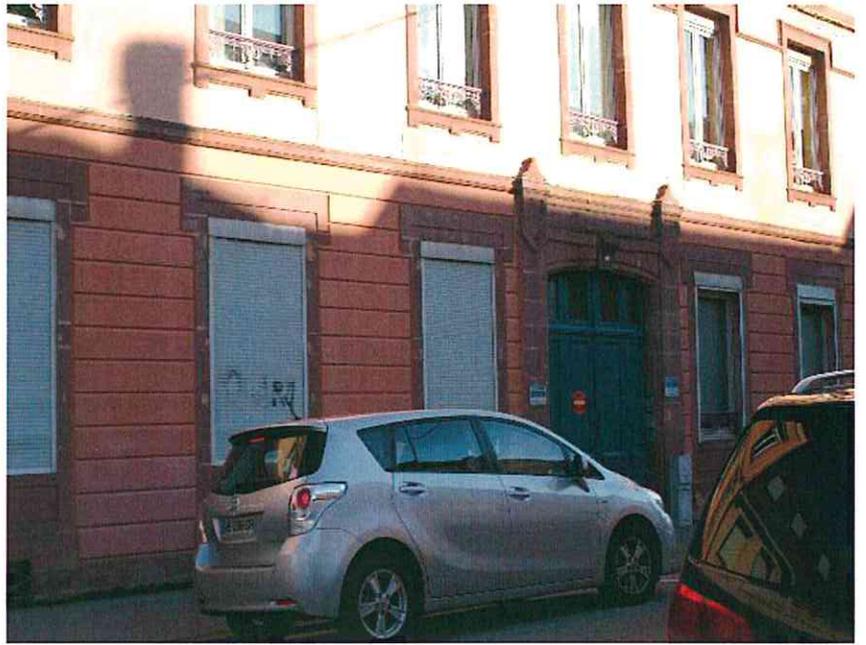


Photo 82 :

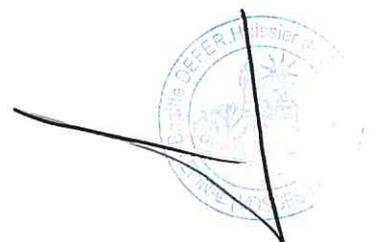


Photo 83 :

façade avant partie droite



Photo 84 :

façade droite

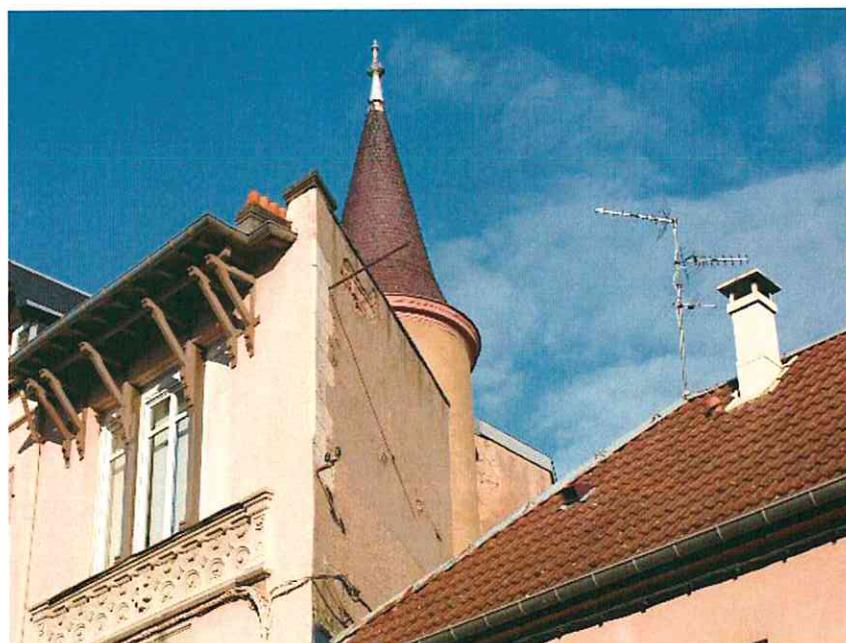
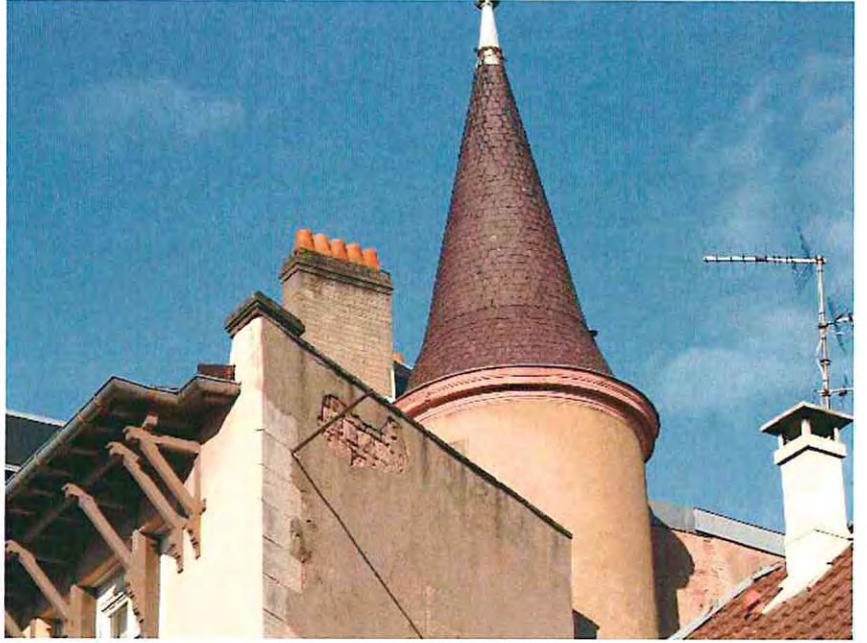


Photo 85 :



A blue circular stamp is located in the bottom right corner of the page. The stamp contains text around its perimeter, including "Mairie de" at the top and "Commune de" at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.